

# Règlement de fonctionnement Accueil de jeunes

## « K'fé des Jeunes » A Charantonnay

## **1- Descriptif de l'Accueil Jeunes**

Le K'fé du lien est une association de loi 1901 qui a pour objectif de développer le lien intergénérationnel et de favoriser la rencontre des habitants. Ce café associatif ouvre ses portes le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois autour de soirées thématiques.

Elle souhaite également développer l'axe jeunesse en proposant, avec l'accompagnement de Collines Isère Nord Communauté, un accueil jeune sur la commune de Charantonay et Valencin les mercredis et vacances scolaires.

L'accueil jeune se situe dans le cœur du village de Charantonay dans la salle polyvalente « Alphonse GUINET », ainsi qu'à Valencin, derrière l'église, impasse de la ruelle. Ce lieu est un point de rendez-vous pour les jeunes qui peuvent ensuite utiliser différents équipements communaux à proximité : médiathèque, city-stade, local café associatif, ....

### **a. Le public**

L'Accueil jeune est accessible aux jeunes à partir de 11 ans.

### **b. Horaires**

L'accueil est ouvert de 14h à 18h certains mercredis et durant les vacances scolaires selon le planning annuel communiqué par le Service Jeunesse.

En fonction des attentes des jeunes, des projets menés, l'amplitude horaire est amenée à évoluer.

### **c. Projets/ activités**

Les jeunes sont accueillis dans un espace leur permettant de se retrouver entre eux pour échanger.

En parallèle, l'équipe encadrante accompagnera les jeunes dans l'élaboration de projets d'animations à chaque période d'ouverture.

Les animateurs veillent à travers ces projets à la mixité de genre, sociale et des âges. Ils encouragent les initiatives à caractère citoyennes, environnementales, intergénérationnelles, solidaires...

### **d. Encadrement**

L'équipe est composée de 3 animateurs permanents :

Camille VILLALOBOS, animatrice au Service Jeunesse de Collines Isère Nord Communauté.

Tiphaine ANDRE, animatrice au Service Jeunesse de Collines Isère Nord Communauté.

Thibaud CASTIN, animateur enfance - jeunesse de Collines Isère Nord Communauté.

Selon les périodes, des animateurs vacataires, recrutés par COLL'in Communauté, viennent renforcer l'équipe permanente.

### **e. Mobilité**

Afin de répondre aux besoins des familles et des jeunes, une navette gratuite est proposée. Celle-ci s'adresse en priorité aux familles qui n'ont aucun moyen d'emmener leur enfant sur place.

La navette transporte jusqu'à 8 jeunes et passe en fonction des besoins.

Les arrêts au sein de chacune des communes s'effectuent devant la mairie entre 13h40 et 14h15.

Les inscriptions à la navette se font par mail ou téléphone jusqu'au matin même avant 10h et en fonction des places disponibles. L'équipe d'animation communiquera par la même occasion l'heure exacte de passage de la navette.

Le retour du soir n'est pas pris en charge par la navette. Le covoiturage est encouragé et facilité par l'équipe d'animation.

### **f. Restauration**

Dans le cadre du K'fé du lien, les jeunes peuvent acheter des boissons et friandises, vendu par l'association Kfé du lien, selon les tarifs affichés.

Aucune boisson alcoolisée ne sera servie durant les temps d'ouverture de l'Accueil Jeunes.

## **2- Conditions d'accès**

### **a. Adhésion**

**Chaque jeune doit souscrire une adhésion annuelle pour accéder au k'fé des jeunes et aux activités proposées, et ce même si ses parents sont déjà adhérents.**

Cette adhésion s'élève à 10€ par jeune et par an valable de juillet de l'année en cours à juillet de l'année suivante.

Les paiements de l'adhésion se font en espèce ou en chèque à l'ordre de : « SEJ CCCND Roche Valencin Lien » et remis directement à l'équipe d'animation.

### **b. Inscription**

**Pour accéder au k'fé des Jeunes et à ces activités, le jeune doit également s'inscrire via une fiche d'inscription complétée et signée par ses parents.**

Un jeune non inscrit peut venir découvrir l'Accueil Jeunes durant un temps d'ouverture, mais ne pourra pas participer aux activités payantes. Les animateurs remplissent le registre de présence et lui délivre une fiche d'inscription qu'il devra retourner complétée lors de sa prochaine venue à l'Accueil Jeune.

Pour une 1<sup>ère</sup> inscription, les animateurs peuvent proposer aux familles un temps d'échange physique ou téléphonique.

### **c. Inscription aux activités et soirées payantes**

Certaines activités et soirées nécessitent un surcoût en matière de sortie, d'intervenants, de transport, de soirées à thème. Elles seront notifiées sur le programme d'activités et leur nombre de place est limité.

**C'est pourquoi une réservation à ces activités et/ou soirées devra être effectuée via :**

- Le site internet de COLL'in Communauté

**Ces inscriptions seront ouvertes quinze jours avant les petites vacances scolaires, et un mois avant la période de vacances estivales.** Durant la première semaine des inscriptions seules les demandes des habitants de COLL'in Communauté seront traitées.

Avant chaque période de vacances, les modalités d'inscriptions et le détail des activités seront transmis par mail aux familles et mis en ligne sur le site [www.collines.org](http://www.collines.org).

Les inscriptions aux activités ne sont pas annulables sauf cas de force majeure sous réserve d'acceptation du motif par la direction.

Les absences justifiées par un certificat médical ou autre cas de force majeure feront l'objet d'un avoir.

Le paiement s'effectue par chèque à l'ordre de « SEJ CCCND Roche Valencin », par ANCV où espèces à remettre aux animateurs durant les temps d'ouverture du Kfé des Jeunes.

Tout retard dans le paiement de la facture pourra entraîner une annulation de la réservation.

#### **e. Tarifs**

Ils sont calculés en fonction du quotient familial. Une dégressivité de 10% est appliquée à partir du 2<sup>ème</sup> enfant de la fratrie participant à la même activité, sur le coût total de l'inscription.

**Pour les habitants extérieurs à la Communauté de Communes une majoration de 20 % est appliquée.** Les tarifs sont disponibles sur [www.collines.org](http://www.collines.org)

Quotient familial	<610	De 610 à 903	De 903 à 1350	>1350
Cotisation annuelle	10€			
Activités sans surcoût	GRATUIT			
Sortie ou activité en ½ journée sans repas	<b>8€</b>	<b>9€</b>	<b>10€</b>	<b>11€</b>
<i>Jeunes hors territoire</i>	9€	10€	11€	12€
Sortie à la journée avec ou sans repas	<b>13€</b>	<b>15€</b>	<b>17€</b>	<b>19€</b>
<i>Jeunes hors territoire</i>	14€	16€	18€	20€
Soirées	<b>3€</b>	<b>4€</b>	<b>5€</b>	<b>6€</b>
<i>Jeunes hors territoire</i>	4€	5€	6€	7€

**COLL'in Communauté** : habitants de la Communauté de Collines Isère Nord Communauté (Valencin, Saint-Just-Chaleyssin, Heyrieux, Grenay, Oytier- Saint-Oblas, Saint-Georges d'Espéranche, Diémoz, Charantonnay, Roche et Bonnefamille).

### **3- Responsabilités**

#### **a. Les animateurs**

**Définition de l'Accueil Jeune : Toute forme d'activités intérieures ou extérieures se déroulant durant les horaires d'ouverture du Kfé des jeunes (mercredis occasionnellement et vacances scolaires de 14h à 18h et soirées organisées ponctuellement) et encadrée par les animateurs. De façon ponctuelle et en fonction de la nature des activités, des sorties nécessitant un transport peuvent être organisées.**

L'équipe d'animation encadre les jeunes durant les temps d'ouverture dès lors qu'ils sont adhérents au Kfé des Jeunes et remplissent les conditions d'inscriptions. L'encadrement intervient également durant les navettes organisées et lors des activités en extérieur prévues au programme d'activités. Les animateurs veillent au respect du règlement intérieur, de la charte de bonne conduite réalisée avec les jeunes et à la sécurité physique et affective de chacun d'entre eux.

Cependant, l'accueil étant « ouvert », les jeunes sont libres de sortir des locaux à leur convenance. Les animateurs tiennent un registre indiquant les heures d'arrivée et de départ des jeunes.

Par conséquent, la responsabilité des animateurs n'est plus engagée dès lors que le jeune quitte l'accueil jeune.

#### **b. Les locaux**

Il sera demandé aux jeunes d'avoir une attention particulière sur le respect du matériel qui leur est mis à disposition dans le cadre de ce projet. Toute détérioration pourra donner lieu à une réparation, facturée aux parents.

#### **c. Matériel personnel**

Dans le cadre de l'Accueil Jeunes, les jeunes peuvent venir avec du matériel personnel (Vélo, téléphone, écouteurs...) pour une utilisation personnelle.

Dans ce cas, les animateurs déclinent toute responsabilité dans la détérioration, la perte ou le vol de ce matériel.

#### **d. Diffusion et respect du règlement de fonctionnement**

Ce règlement est diffusé à l'ensemble des parents. Il devra être lu et signé par les parents et les jeunes pour valider l'inscription et accéder à l'accueil jeunes.

Par conséquent, ce règlement de fonctionnement doit être respecté par tous. L'équipe d'animation pourra prendre des mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion du jeune, en cas de non-respect à répétition. Les parents seront informés de la décision d'exclusion.

Signature du jeune

Signature des parents

Signature du service jeunesse